

SUPERIGUEUX

Avenant au Jeu Concours

« Quelle offre de services pour construire la dynamique de Périgueux et sa région ? »

Organisé par la communauté d'agglomération du Grand Périgueux

REGLEMENT- avenant

Préambule : Comme stipulé dans l'article 2 du règlement initial, le Grand Périgueux organisateur du jeu concours a décidé de prolonger la durée de l'enquête Superigueux phase 2.

Article 1 : Organisateur du jeu concours

La Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, située au 1 boulevard Lakanal, 24000 PERIGUEUX, organise du 30 novembre 2018 au 10 mars 2019 inclus un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat, à l'occasion d'une enquête autour de sa marque de territoire SUPERIGUEUX.

Article 2 : Période de validité du jeu

La date de départ de ce jeu est fixée au lundi 10 décembre 2018 et la date de clôture au dimanche 10 mars 2019 inclus (minuit).

L'établissement organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Article 3 : Qualité des participants

Ce jeu est ouvert à toute personne physique répondant à l'ensemble du questionnaire d'enquête sur l'identité de territoire mis en place dans le cadre de la marque Superigueux.

Article 4 : Annonce du jeu

Ce jeu est annoncé :

Sur internet – sur le Site www.superigueux.com

Par insertion dans les supports de communication de l'agglomération.

Par affichage dans les locaux du Grand-Périgueux accueillant du public

Par distribution des questionnaires d'enquête dans ces mêmes locaux ou à l'occasion des événements organisés pendant la période du jeu.

Article 5 : Conditions de participation



Via internet : Le participant se rend directement sur le site internet www.superigueux.com. Le participant devra cliquer sur un lien en page d'accueil qui le dirigera vers le questionnaire d'enquête, présentant les principes de l'enquête et du jeu. Il devra remplir le questionnaire dans son intégralité, enregistrer ses réponses et indiquer son nom, prénom, adresse postale, adresse email pour valider sa participation.

Via les questionnaires papiers : Le participant devra répondre à une série de questions et indiquer en conclusion son nom, prénom, adresse postale et adresse email (facultatif) pour valider sa participation.

Il n'y aura qu'une seule participation par adresse email et il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer ou entreprise (même nom, même adresse).

Article 6 :

Les gagnants seront déterminés par un tirage au sort qui se déroulera le vendredi 5 avril 2019.

Article 7 : Lots à gagner

Lot 1 : la location d'un chalet pour une semaine sur la base de loisir de Neufont pour 5 personnes (valeur 440€)

Lot 2 : 2 passeports pour le festival Mimos 2019 permettant d'assister à l'ensemble des spectacles (valeur 264€)

Lot 3 : 2 nuits pour 2 personnes + petits-déjeuners en chambre double à l'Hôtel Ibis Centre (valeur 230 €)

Lot 4 : 2 nuits pour 2 personnes + petits-déjeuners en chambre double au Château des Reynats (valeur 230 €)

Lot 5 : 1 déjeuner pour 2 personnes - Menu "Eden" au restaurant l'Eden, hors vendredi soir et samedi soir (valeur 45 €).

Aucun lot ne pourra pas être échangé contre un autre lot ni contre sa valeur monétaire.

Article 8 :

Les gagnants seront informés par courrier ou e-mail (si nécessaire) à compter du lundi 8 avril 2019.

Article 9 :

Du seul fait de sa participation au jeu concours, chaque gagnant autorise par avance l'établissement organisateur à utiliser son nom et son image pour toute opération de promotion liée au présent jeu concours, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à quelque rémunération que ce soit.

Article 10 :

La participation à ce jeu concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par l'établissement organisateur.

Article 11 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de Maître ESTRADE Jean-Francois - 18, rue Victor Hugo à Périgueux.

Bon pour validation
P4 le 01/02/2019

Jean-Francois ESTRADE
HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE
18, Rue Victor Hugo -
24000 PERIGUEUX
Tél: 05.53.53.12.09